



Direction des Affaires Culturelles

2024 DAC 257 Subventions (26.500 euros) à onze associations historiques dont sept dans le cadre de conventions pluriannuelles d'objectifs signées en 2022.

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Je vous propose, par le présent projet, d'apporter notre soutien à onze associations qui se sont données pour objet l'étude et la transmission de l'histoire et du patrimoine d'arrondissements parisiens.

Ces associations effectuent des recherches sur l'histoire souvent méconnue de ces arrondissements et font ainsi avancer la connaissance, jouant par ailleurs un rôle important d'archivage et de valorisation des savoirs et savoir-faire locaux.

De plus, afin de diffuser et valoriser leurs recherches auprès du plus grand nombre, elles présentent des conférences, organisent des visites et accueillent le public à la recherche d'informations. Elles éditent également pour la plupart des bulletins d'une grande qualité et organisent des expositions à destination du grand public.

Enfin, depuis l'an dernier, la Ville de Paris les a réunies dans un projet commun à travers un rendez-vous mensuel à l'hôtel de ville « les Mardis de l'Histoire de Paris ». Après une année dédiée à la transformation haussmannienne de Paris, les sociétés d'histoire ont choisi pour l'année 2024 la thématique « *Art nouveau-Art déco* » et proposent en lien avec le pôle histoire de la Ville des conférences passionnantes et couronnées de succès.

Afin de leur permettre de poursuivre leurs actions, je vous propose d'attribuer en 2024 :

- une subvention de 3.500 euros à la Société Historique du VI^e arrondissement,
- une subvention de 2.000 euros à la Société Historique et Archéologique des VIII^e et XVII^e arrondissements,
- une subvention de 1.000 euros à l'association 9^e Histoire Société pour l'étude du Patrimoine et de l'Histoire du 9^e arrondissement,
- une subvention de 5.500 euros à l'association Le Vieux Montmartre - Société d'Histoire et d'Archéologie des IX^e et XVIII^e arrondissements de Paris,
- une subvention de 3.000 euros à l'association Histoire et Vies du Xe - Société Historique du Xe arrondissement de Paris,
- une subvention de 1.500 euros à l'association Histoire et Mémoire du 11^e arrondissement,
- une subvention de 1.500 euros à l'association Histoire et Patrimoine du XII^e arrondissement,
- une subvention de 3.000 euros à la Société d'Histoire et d'Archéologie du XIII^e arrondissement,
- une subvention de 1.500 euros à la Société Historique et Archéologique du XV^e arrondissement de Paris,
- une subvention de 2.000 euros à l'Association d'Histoire et d'Archéologie du XX^e arrondissement de Paris,
- une subvention de 2.000 euros à la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile de France.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris